



Règlement de jeu

valable dès le 01.01.2024

1. OUVERTURE DES INSTALLATIONS

	Saison d'été	Saison d'hiver
Dates	Début avril jusqu'à fin octobre	Début novembre jusqu'à fin mars
	Les dates précises sont fixées par le Comité et communiquées sur le site internet du TCC.	
Courts	07 à 23 heures	08 heures jusqu'à la nuit
Clubhouse et coin à pique-nique	07 à 23 heures utilisation privative possible, mais sur réservation et contre paiement uniquement	Fermé
Vestiaire et sanitaires	08 à 23 heures	Fermé

2. ACCES

Seul les membres actifs ont accès aux courts et autres installations du TCC. Les invités sont accompagnés par un membre actif. Les locataires occasionnels de courts sont accompagnés par un membre du Comité ou un moniteur.

3. EQUIPEMENT DES JOUEURS

Tenue de tennis et chaussures de tennis propres (les baskets à semelles noires et de type « jogging » sont proscrites).

3. DUREE D'UNE PARTIE DE TENNIS

60 minutes à partir des heures pleines. Réservez **trois** minutes avant la fin de l'heure prévues au broyage des courts et balayage des lignes.

4. RESERVATIONS

- Chaque membre actif reçoit un accès personnalisé sur le site de réservation «balle jaune» et contre paiement une clé donnant accès au clubhouse
- Toute heure de jeu sur les courts 1 à 3 doit être enregistrée par une réservation dans balle jaune. L'utilisation du mur ne nécessite pas de réservation.
- Les heures réservées mais pas jouées sont à annuler dans balle jaune
- Les joueurs qui ne se présentent pas à leur réservation, perdent le droit de jouer 10 minutes après le début de l'heure réservée. Dans ce cas, d'autres joueurs peuvent prendre le court sans réservation dans le même créneau horaire.



- Des heures de jeu consécutives sont possibles au moyen d'une nouvelle réservation à la fin de l'heure en cours pour autant qu'un court est encore libre.

Le comité a accès à l'historique des réservations et des annulations. Des contrôles réguliers seront effectués et toute situation abusive sera sanctionnée, au besoin jusqu'à l'exclusion du club.

5. RESERVATION AVEC UN INVITE (avec un ou plusieurs non-membres)

- Chaque membre a la possibilité de louer un court pour jouer avec un ou plusieurs non-membres dès que la cotisation annuelle a été payée.
- Chaque invitation est à enregistrer dans balle jaune avant le début de l'heure de jeu au moyen du libellé « invité ».
- Le paiement de l'heure avec un invité est également à faire avant de jouer. Les moyens de paiement sont indiqués sur le site internet ou à l'intérieur du club-house. Une invitation pas jouée et pas annulée dans balle jaune reste due.
- Tarifs
20.- par heure et par court
30.- par heure et par court, si un junior invite une personne adulte (par exemple son parent)

6. LOCATION PAR DES NON-MEMBRES

Les locations par de non-membres doivent se faire par l'intermédiaire d'une demande préalable auprès de info@tccugy.ch, un membre du Comité réserve le court et accompagne les locataires sur place. Le tarif d'une location est de chf 30.- par heure et par court, elle est payable d'avance selon les indications sur le site internet ou à l'intérieur du clubhouse.

7. PROFESSEURS / MONITEURS

Seuls les professeurs et moniteurs du club peuvent donner des cours sur les terrains du club.

Les leçons privées sont données prioritairement sur le court 3 et selon les créneaux horaires autorisés par le comité.

Le professeur / moniteur réserve avec le libellé « cours privé » en mentionnant le nom de l'élève.

8. COURS JUNIORS

Des cours collectifs sont organisés aux heures réservées par le comité.

9. MUR D'ENTRAINEMENT

2 joueurs peuvent s'entraîner simultanément au mur. En cas d'affluence, une rotation se fait toutes les 15 minutes.



10. JEUX AVEC LUMINAIRES ET LA MACHINE « LANCE-BALLES »

- L'éclairage des courts est à éteindre après l'heure de jeu.
- La machine est à disposition de tout membre adulte ayant reçu une formation concernant son utilisation appropriée et les risques inhérentes à son utilisation. Elle ne peut être utilisée que sur le court 3, une réservation avec le libellé « lance-balle » et son propre nom est nécessaire.

ATTENTION : Cette machine peut être dangereuse, notamment en se plaçant devant ou en mettant la main à l'intérieur du mécanisme. Il est interdit de retirer des balles coincées dans le mécanisme sans retirer la fiche électrique.

11. ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET FERMETURE

- Chaque joueur est tenu de brosser le court selon le schéma affiché à l'entrée des courts et de nettoyer les lignes à la fin de l'heure de jeu.
- Le clubhouse y compris les vestiaires et sanitaires, l'aire de pic-nic et les tables extérieures sont réservés aux membres du TCC et leurs invités. Une utilisation privative du clubhouse et de l'aire de pique-nique est possible, mais nécessite une réservation dans balle jaune.
- Toutes les installations utilisées sont à nettoyer / à ranger et il est demandé de déposer tous les déchets et autres débris trouvés dans les poubelles prévues à cet effet.
- Les courts et le clubhouse sont à fermer à clé après sa propre heure de jeux si aucun autre joueur n'est sur place.

12. ANIMAUX

Interdits sur l'ensemble des installations

13. ACCIDENTS ET DEGATS

Le club décline toute responsabilité en cas d'accident. Il est recommandé aux membres de s'assurer personnellement.

14 APPLICATION DU REGLEMENT

Chaque membre et leurs invités doivent prendre connaissance de ce règlement et l'appliquer. Tout non-respect sera sanctionné par le Comité, en cas de répétition jusqu'à l'exclusion du club.

Le comité remercie tous les membres de leur **fair-play** et de leur comportement exemplaire.

Cugy, le 15 mars 2024

Le Président :

Le Trésorier :

Fabrice Meylan

Andy Zaugg



TARIFS

valables dès le 01.01.2024

Quoi	Prix en chf	Remarques
Cotisations	selon tarifs sur internet	www.tccugy.ch Pour les nouveaux membres tarifs dégressifs dès le 1 ^{er} juillet lors de la première année
Invitations	20.- / par heure	
Location courts non-membres	40.- / par heure	Réservation par info@tccugy.ch
Cours collectifs juniors	Selon tarifs sur internet	Inscription comme membre obligatoire
Stages juniors collectifs	Les non-membres paient une cotisation de 50.-	Pas de cotisations supplémentaire pour les membres
Cours privés individuels	Selon prix du professeur	Pour l'utilisation des courts, les non-membres paient une taxe de 10.- en plus du tarif du professeur (limité à 5 cours, ensuite la cotisation est perçue).
Clé	30.-	Non remboursable, à restituer en quittant le TCC
Location clubhouse membre	150.-	Réservation sur www.tccugy.ch
Location clubhouse par non-membre (réservé aux habitants de Cugy et des communes voisines)	200.-	Réservation sur www.tccugy.ch

TTC
Le Comité